



JOURNAL DES DEBATS

DU PARLEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

No 20– 2011

Séance

du vendredi 16 décembre 2011

Présidence : André Burri, président du Parlement

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Ordre du jour :

- 27. Elections au Parlement
 - 27.1. Présidence du Parlement
 - 27.2. Première vice-présidence
 - 27.3. Deuxième vice-présidence
 - 27.4. Deux scrutateurs
 - 27.5. Deux scrutateurs suppléants
- 28. Elections au Gouvernement
 - 28.1. Présidence du Gouvernement
 - 28.2. Vice-présidence du Gouvernement
- 24. Modification du décret concernant les taxes perçues en matière de patentes d'auberge, de licences d'alcool et d'autorisations de spectacle (première lecture)
- 25. Arrêté octroyant un crédit pour le financement du programme d'aide au développement Jura-Cameroun pour la période 2011 à 2015

(La séance est ouverte à 14 heures en présence de 56 députés.)

Le président : Mesdames et Messieurs les Députés, nous allons reprendre l'ordre du jour. Nous allons commencer par les points 27 et 28. Donc, nous commençons par les élections. Ensuite, je vais suspendre la séance le temps du dépouillement étant donné que les scrutateurs qui dépouillent ne pourraient pas voter. Donc, il vaut mieux que j'interrompe l'ordre du jour. Et après les résultats des élections, nous prendrons encore les deux points que nous n'avions pas traités lors de la dernière séance, le point 24 pour le décret sur les patentes d'auberges et le point 25 pour l'arrêté octroyant un crédit pour le financement au niveau du déve-

loppement au Cameroun.

Dans les communications, j'ai une communication. J'adresse les sincères condoléances du Parlement à la famille de M. Ernest Hutmacher, qui a été suppléant puis député PLR de Soubey de 1989 à 1993. Nos pensées vont à sa famille.

Nous passons donc aux élections, les points 27 (élections au Parlement) et 28 (élections au Gouvernement), qui seront donc traités ensemble sur décision du Bureau, en un seul bloc. Je vais donc passer la parole aux présidents de groupes pour présenter les candidatures aux élections du Parlement, les scrutateurs et au Gouvernement. Ensuite, évidemment, je vais demander s'il y a d'autres candidatures et je vous rappelle déjà qu'il ne faut pas plier vos bulletins de vote pour faciliter le dépouillement.

La parole est maintenant aux présidents de groupes. Je commence avec le président du groupe socialiste; Monsieur le député Christophe Berdat, vous avez la parole.

27. Elections au Parlement

- 27.1. Présidence du Parlement
- 27.2. Première vice-présidence
- 27.3. Deuxième vice-présidence
- 27.4. Deux scrutateurs
- 27.5. Deux scrutateurs suppléants

28. Elections au Gouvernement

- 28.1. Présidence du Gouvernement
- 28.2. Vice-présidence du Gouvernement

M. Christophe Berdat (PS), président de groupe : Le groupe socialiste a le plaisir et l'honneur de présenter la candidature de Corinne Juillerat à la présidence du Parlement.

Née à Delémont, originaire de Haute-Ajoie, elle vit à Porrentruy avec son compagnon Alain, leur fils Nathan et Jonas, le fils d'Alain. Si Corinne est émue dès qu'elle parle de sa famille, si elle en est très fière, sans infidélité aucune, on peut affirmer que c'est une femme active. En matière de fé-

minisme, elle ne se contente pas de slogan et l'égalité homme-femme se vit très concrètement en conciliant famille et travail.

Pour ce qui a trait à sa formation, un solide parcours l'a conduite à l'Université de Lausanne, en Faculté des sciences humaines, où elle obtiendra en 1988 une licence en sciences sociales et pédagogiques, enrichie en 2005 d'un postgrade HES débouchant sur un certificat en médiation générale.

Dès 1988, c'est en qualité d'assistante sociale qu'elle occupera différents postes, tout d'abord à la Municipalité de Delémont, puis à la Municipalité de Porrentruy où elle assumera, de 1999 à 2006, la responsabilité du Service des affaires sociales et de la tutelle officielle. Par la suite, elle travaillera à Pro Infirmis durant quatre ans et, depuis une année et demie, elle est enseignante à la Division artisanale du CEJEF.

Au centre de ses engagements figurent, comme fil rouge, l'humain, le lien social et une volonté de se mettre à la hauteur des besoins d'autrui. De nature ouverte et chaleureuse, elle apprécie les contacts francs et directs et nous a volontiers confié être touchée par le fait que des apprentis maçons viennent à la séance de ce jour. Elle en est d'ailleurs très fière.

Sur le plan politique, elle fut il y a vingt ans la plus jeune députée au Parlement jurassien, qu'elle quitta en 1999. Le virus de la politique et le militantisme ne l'ayant pas abandonnée, elle sera de nouveau députée dès 2007 et réélue en 2010.

Je n'ai naturellement pas la prétention de dresser un portrait exhaustif de Corinne mais la présenter sans mentionner son plaisir à suivre des manifestations culturelles et sportives me vaudrait inmanquablement un carton rouge ! En effet, c'est peu dire qu'elle apprécie particulièrement le basket et son fils Nathan en joue d'ailleurs magnifiquement bien.

En résumé, 45 années rythmées par de nombreux engagements tant sur le plan associatif que politique, de même que ses activités professionnelles attestent du parcours de vie d'une femme qui n'hésite pas à s'impliquer avec générosité et conviction.

A la présidence de notre Législatif, elle saura privilégier le débat d'idées; elle aura à cœur d'être la présidente de chacune et de chacun. Je vous invite dès lors à lui faire confiance et la recommande très chaleureusement à vos suffrages.

Je vais passer maintenant à la présentation de Madame Elisabeth Baume-Schneider.

C'est avec un très grand plaisir que le groupe parlementaire socialiste vous propose la candidature de Mme Elisabeth Baume-Schneider à la présidence du Gouvernement jurassien pour l'année 2012. Même si l'exercice peut sembler avoir un furieux goût de déjà entendu, je ne renonce pas à vous dresser un portrait «express» de notre candidate, portrait articulé en cinq tableaux principaux.

Le premier tableau, c'est celui des données personnelles, celui qui nous rappelle qu'elle aura – est-ce que j'ose le dire ? Oui – 48 ans le 24 décembre prochain; elle ne les fait pas, donc ça va bien ! (*Rires.*) Qu'elle réside dans la commune des Breuleux, qu'elle est l'épouse de Pierrot, véritable pilier de l'organisation familiale et la très fière maman de Luc et Théo.

Le deuxième tableau, c'est celui en lien avec sa formation qu'elle a acquise à l'Université de Neuchâtel et qui l'a orientée ensuite vers le monde du travail en tant qu'assistante sociale. C'est à travers son activité professionnelle que son engagement pour lutter contre les inégalités a d'ailleurs été confirmé.

Le troisième tableau, plus vaste, plus dense, c'est celui de son engagement politique qui débute en 1994 en tant que députée des Franches-Montagnes et à la présidence du Parlement en 2000; en 2002, elle accède au Gouvernement jurassien en prenant la tête du Département de la Formation, de la Culture et des Sports. Un département qu'elle affectionne tout particulièrement parce qu'il est en prise directe avec le vécu des gens et que l'égalité des chances, pour elle, c'est quasi une obsession !

Le quatrième tableau, c'est celui lié directement à la personnalité d'Elisabeth Baume-Schneider et plus particulièrement à celui de son goût de l'engagement. Il n'est pas vain de rappeler quelques belles qualités : elle a tout d'abord une parfaite maîtrise de ses dossiers, elle est dotée d'une grande force de persuasion, d'une habileté stratégique et tactique et elle est une personne dont la générosité dans son engagement convaincu et motivé est reconnue. Ces qualités, loin d'être exhaustives, font d'elle une personnalité appréciée bien au-delà de nos frontières cantonales. C'est certainement cette somme d'énergies positives qui lui ont permis d'accéder par exemple à la présidence de la CIIP. Sa récente désignation par le Conseil fédéral à la présidence de la Commission suisse du cinéma s'inscrit également dans cette reconnaissance d'un engagement sincère et authentique. D'un naturel généreux, ouvert et enthousiaste, Elisabeth Baume-Schneider assume et assure son mandat politique avec détermination, conviction et une énergie sans cesse renouvelée tout en ayant la capacité de toujours garder en tête la certitude que rien n'est jamais acquis et que la modestie est une attitude noble.

Le cinquième tableau, c'est celui de sa fierté à faire rayonner l'image de notre Canton et à chercher par tous les moyens à développer des projets qui contribuent de manière tangible à positionner le canton du Jura, notamment en tant qu'espace de culture et espace de formation.

Voilà pour le portrait express de notre candidate, qui confirme qu'elle est une personnalité de grande valeur qui, à travers ses diverses actions, a démontré la sincérité de son engagement en faveur de notre Canton.

En conclusion, le groupe parlementaire socialiste est convaincu qu'Elisabeth Baume-Schneider, à la présidence de l'Exécutif pour l'année 2012, sera une présidente engagée et il vous invite à la soutenir.

Pour le poste de scrutateur, je vais passer à Clovis Brahier. Ce sera un peu plus court puisque l'engagement politique est moins lourd à ce niveau-là.

Le groupe parlementaire socialiste propose, au poste de scrutateur, le député-saltimbanque de Lajoux, j'ai dit Clovis Brahier. Il a démontré, cette année, qu'il maîtrisait parfaitement son travail et qu'aucun faux pas n'est venu ternir son image. Nous sommes sûrs que vous lui réserverez un accueil triomphal comme celui que lui a réservé son chaleureux public lors de son dernier concert à la ferme-auberge «Chez la Thérèse» à Muriaux. Merci.

M. Nicolas Eichenberger (PLR), président de groupe : Un grand merci tout d'abord, au nom du groupe PLR et en mon nom personnel, à notre président André Burri pour la maestria avec laquelle il a veillé sur le Parlement cette année et l'a représenté avec panache aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du Canton. Il nous a dispensé du sport, ce qui ne veut pas dire qu'il ne fallait pas être endurant et c'est sans doute grâce à la suggestion amicale de notre collègue Paul Froidevaux, l'année dernière, que nous avons eu droit à la ballade en car. Exercice réussi, merci beaucoup.

Tout en logique et en continuité, le groupe PLR a le plaisir de vous présenter Alain Lachat à la fonction de premier vice-président du Parlement. Après une vérification minutieuse, c'est bien le même Barochais qui vous a été présenté au mois de septembre à cette tribune; il n'a pas changé, ou si peu. Comme vous l'aurez certainement appris, il a récemment annoncé son départ de l'Assemblée interjurassienne pour pouvoir se consacrer à ses futures fonctions parlementaires. Nul doute que ses activités passées laisseront aussi quelques traces par-ci par-là.

Pour la vice-présidence du Gouvernement, ce serait lui faire injure que de vous présenter Michel Probst, d'autant plus qu'il a déjà assumé les charges qui l'attendent. Homme de conviction, il s'engage à fond pour ses dossiers, peut-être parfois plus qu'il ne devrait. C'est sans doute un résidu de la ferveur qui caractérise un ancien maire, comme d'ailleurs un sens aigu de la collégialité. Au Gouvernement depuis 2007 et ancien président de la Conférence des gouvernements de Suisse occidentale, il saura porter loin la voix du Jura.

Comme scrutateur suppléant, Gérard Brunner reprendrait du service pour une nouvelle année, avec votre bénédiction et malgré la lourdeur de la tâche, surtout depuis l'introduction du vote électronique et en particulier lors d'élections comme aujourd'hui.

Merci par avance de leur accorder votre confiance.

Encore un mot pour préciser que le groupe PLR soutiendra sans réserve et par les actes les candidatures officielles présentées aujourd'hui par les différents groupes, tant pour les fonctions gouvernementales que pour les fonctions au sein du Parlement. Merci donc pour votre soutien et pour votre attention.

M. Paul Froidevaux (PDC), président de groupe : A la deuxième vice-présidence du Parlement, le groupe PDC a le plaisir de vous présenter un candidat-député qui a la particularité d'avoir été réélu aux dernières élections cantonales dans un autre district que son district originel tout en ayant gardé le même domicile, soit chez Bouvier à Epauvillers. Miracle des fusions de communes !

Il s'agit de Gabriel Willemin, âgé de 39 ans, marié depuis moins d'une année à Barbara.

Licencié en sciences économiques, option gestion d'entreprise avec spécialisation en finance, il a complété sa formation par un certificat d'aptitude pédagogique.

Enseignant à l'école professionnelle commerciale de Delémont et Porrentruy dès la fin de ses études, il occupe actuellement le poste de directeur-adjoint de la Division commerciale du Centre jurassien d'enseignement et de formation.

Parallèlement à son activité professionnelle, il a été animateur de cours du soir puis formateur des animateurs de cours interentreprises, fonction qu'il exerce toujours.

La présentation de Gabriel Willemin serait incomplète si l'on occultait ses passions pour la politique, le sport et les cartes.

Dès son plus jeune âge, il s'est intéressé à la politique, d'abord comme conseiller communal, puis par sa participation active comme membre ou président dans les différentes sections, fédération, présidence du Parti démocrate-chrétien. Depuis 2007, il revêt le costume de secrétaire général du PDC Jura. D'abord député suppléant puis député, il fêtera l'année prochaine ses dix ans au Parlement jurassien et sept ans à la commission de gestion et des finances.

Hockey, football, basket, volley sont ses sports favoris. Cependant, l'inline-hockey a été et reste sa famille de sport préférée. D'abord membre et joueur du SHC La Baroche, puis dès 2009 vice-président de la Fédération suisse d'inline hockey, il fonctionne depuis 1990 comme arbitre et a été nommé pour être désigné meilleur arbitre suisse d'inline-hockey de l'année 2011. Connaissant sa détermination, il saura vous faire un clin d'œil pour l'aider à obtenir ce titre suprême.

Une autre caractéristique de Gaby Willemin : il ne se déplace jamais sans un jeu de cartes. Disposant d'une pause même très courte, il saura toujours convaincre son entourage pour une partie de jass. Et le mot convaincre est faible !

Vous l'aurez compris, au travers de ses nombreux engagements professionnels, politiques, sportifs, le candidat que nous vous proposons a démontré de réelles compétences et qualités pour accéder un jour à la plus haute marche du Parlement.

De contact facile, chaleureux, il est à l'aise dans ses relations avec autrui. Aussi, chers collègues, je vous incite à lui apporter votre soutien.

S'agissant du poste de scrutateur et malgré le fait que la machine a quasiment remplacé l'homme, nous vous proposons la candidature de Jacques-André Aubry, ingénieur HES en microtechnique, des Breuleux, qui a déjà fonctionné dans ce rôle durant cette année et qui a donné entière satisfaction à chaque exercice de son mandat de scrutateur. Nous le recommandons à vos suffrages.

Enfin, je saisis l'occasion pour vous informer que le groupe PDC soutiendra toutes les candidatures officielles présentées par les autres groupes. Je vous remercie de votre attention.

M. Jean-Paul Miserez (PCSI) : Le Parti chrétien-social est cette année réduit à la portion congrue dans les élections, encore plus pour une fonction congrue puisque la place de scrutateur suppléant, comme l'a dit tout à l'heure Paul Froidevaux, est pratiquement remplacée par la machine. Mais, néanmoins, nous sommes sportif puisque nous vous présentons un prof de sport, ici, pour cette fonction de scrutateur suppléant. Nous avons soigneusement vérifié ses compétences en calcul; elles ont été largement démontrées par l'exercice qu'il a déjà fait ces dernières années.

Aussi, nous vous proposons de soutenir la candidature de Bernard Tonnerre au poste de scrutateur suppléant. Merci.

Le président : Je vous pose la question habituelle : y a-t-il d'autres candidatures aux différents postes du Parlement ? Ce n'est pas le cas. Donc, les scrutateurs peuvent distribuer les bulletins. Monsieur le député Clovis Brahier, Monsieur le député Bernard Tonnerre et Monsieur le député

Gérard Brunner comme scrutateurs, vous voulez bien distribuer les bulletins. La seule instruction évidemment de vote, c'est de ne pas plier les bulletins, de rester assis jusqu'à la fin et, lorsque tous les bulletins seront ramassés, je vais suspendre la séance pendant le dépouillement.

(Distribution des bulletins de vote.)

Le président : Donc, il y a sept bulletins délivrés; 56 votants. Donc, veuillez bien vérifier que vous avez vos sept bulletins. Et nous allons ensuite faire ramasser les bulletins par les scrutateurs, d'ici deux minutes.

Mesdames et Messieurs, je vous annonce que, malgré les intempéries, Madame la ministre Elisabeth Baume-Schneider et Madame la future présidente Corinne Juillerat nous ont fait parvenir, tout droit des Franches-Montagnes, des pâtisseries pour la suspension de séance qui a lieu maintenant. A tout à l'heure. *(Applaudissements.)*

(La séance est suspendue durant le dépouillement des bulletins de vote.)

27. Elections au Parlement

27.1. Présidence du Parlement

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	56
Bulletins rentrés :	56
Bulletins blancs :	4
Bulletins valables :	52
Majorité absolue :	27

Corinne Juillerat (PS) est élue par 52 voix. (Applaudissements.)

Mme Corinne Juillerat (PS), présidente élue du Parlement : Le poète jurassien Werner Renfer a écrit : «On dirait que la petite terre où l'on vit, où l'on est né, a des sourires particuliers pour ceux qui savent la regarder et qui l'aiment». Quand il a écrit cette phrase, c'était bien évidemment pour illustrer les magnifiques découvertes à faire au travers de la nature jurassienne.

Pour moi, aujourd'hui, la petite terre où je vis et que j'aime m'offre un magnifique sourire en me propulsant, selon la formule agréée, première dame du Canton. J'espère que je serai à la hauteur de cette tâche et que je ferai honneur à toutes celles et tous ceux grâce à qui je suis là aujourd'hui.

Merci, chers collègues députés, pour votre soutien et surtout pour l'honneur que vous me faites.

Je félicite Elisabeth Baume-Schneider pour son élection à la présidence du Gouvernement, avec anticipation, et je me réjouis de partager avec elle une année 2012 qui sera, à n'en pas douter, riche en émotions et bonheurs variés.

Si, aujourd'hui, la tempête «Joachim» ne vous a pas décoiffés, toutes ces femmes aux commandes de la République et Canton du Jura l'année prochaine pourraient bien y parvenir ! *(Rires et applaudissements.)*

Par anticipation également, je félicite également les autres élus du jour, en particulier Alain Lachat qui, certainement, sera sollicité les jours de collisions dans mon agenda. Mais je sais qu'il sera là avec plaisir et compétence.

Une élection comme celle de ce jour implique forcément quelques questionnements sur son parcours politique, sur le sens de son engagement et l'implication qu'on veut avoir dans la société dans laquelle on vit.

Après quelques réflexions, deux constats s'imposent à moi d'emblée :

- premièrement, je n'ai en tout cas pas perdu ma capacité d'indignation devant l'injustice, devant le mépris, source première de mon engagement politique;
- deuxièmement, j'apprécie les fondements de notre système politique suisse et la souveraineté que nous procure le système fédéraliste. Même si parfois je pense encore que notre consensus ralentit des évolutions qui seraient salutaires, je comprends mieux la nécessité du dialogue et l'utilité du temps qui passe pour la résolution de problèmes qui paraissaient insurmontables au premier abord.

Il est évident que mon engagement politique va de pair avec mon parcours de vie personnel : petite, j'ai vu des parents engagés pour la chose publique, tant au niveau politique, c'était les années de brasse pour la Question jurassienne, qu'au niveau associatif. Dans ces engagements diversifiés, l'efficacité de mon papa n'avait d'égal que la générosité et la convivialité de ma maman. Merci pour ces beaux exemples que j'essaie de reproduire chaque jour.

Vinrent ensuite les découvertes plus personnelles, notamment grâce à quelques enseignants qui me guidèrent vers la littérature formatrice : certains textes me restent en mémoire. Les pauvres gens de Victor Hugo, ceux qui, malgré l'extrême pauvreté, trouvent encore la force du partage et leurs forces dans ce partage; Boris Vian et son Déserteur ou encore Simone de Beauvoir et les féministes.

Puis les années universitaires où la liberté, les rencontres et la spécialisation dans un domaine particulier fondent bien sûr le socle de tous les engagements futurs : les sciences sociales pour moi. Ce fut donc vers les socialistes que je me tournai évidemment. J'ai bien fait. Encore aujourd'hui, je suis fière de mon parti et en parfait accord avec les idées qu'il défend. Et surtout j'y ai rencontré des amis formidables.

Lors de la première séance à laquelle j'ai assisté, quelle n'a pas été ma surprise d'entendre les personnes s'appeler «Camarade». Aujourd'hui, j'aime ce mot non seulement pour son côté historique et symbolique mais surtout pour toute l'amitié qu'il contient.

Il y a 20 ans à quelques jours près, je faisais le discours inaugural de la législature 1991-1994 en tant que plus jeune députée du Canton. J'y soulignais le fait d'appartenir à trois minorités en politique : les femmes, la gauche et les jeunes. Deux restent d'actualité. *(Rires et applaudissements.)* Pour la troisième, bien que je sois au-dessous de la moyenne d'âge de notre Législatif, je n'aurai plus la prétention d'être une excellente porte-parole adéquate pour la génération actuelle mais, étant tous les jours en contact avec des jeunes en formation, j'essaie de me maintenir à la page.

A cause ou peut-être grâce à mon engagement politique, j'ai expérimenté la conciliation entre une carrière professionnelle, la vie familiale et le militantisme. Je peux vous assurer qu'il s'agit là d'un travail d'équilibriste que le moindre grain de sable peut perturber. Il faut aussi pouvoir compter sur son entourage pour toutes sortes de services. Mes hommes ont eu de la chance : ma maman est une excellente cuisinière et mes voisins sont très serviables.

Bref, cet exercice m'a absolument convaincue que les tâches accomplies par les femmes de manière générale dans notre société sont largement sous-estimées et que cela reste extrêmement difficile pour une femme de mener de front une carrière personnelle et d'assurer la bonne marche d'une famille.

Aujourd'hui, j'ai encore envie de m'investir pour une meilleure cohésion sociale et pour l'épanouissement personnel de chaque individu. Ceci ne peut pas, selon moi, s'envisager sans les notions d'égalité, de solidarité et de justice.

Malheureusement, nous avons maintenant tendance à nous focaliser sur les dysfonctionnements de notre système, sans vraiment en chercher les causes profondes, donc sans vraiment non plus envisager des solutions durables et viables à long terme.

Edgar Morin et Stéphane Hessel, dans le livre «Le chemin de l'espérance», proposent une régénération politique pour un salut planétaire. Ils appellent les politiques à s'engager pour la liberté des individus, à se concentrer sur l'amélioration de la société, à stimuler la fraternité communautaire et à prendre en compte l'interdépendance que nous avons avec notre Terre-mère.

Pour le Jura, et partout dans le monde, je souhaite cette société d'équilibre et de justice. Un développement harmonieux nécessite de la vigilance : chacun doit pouvoir compter sur des infrastructures modernes et respectueuses de l'environnement et un service public de qualité. Mais, avant tout, il est primordial que le travail de chaque individu soit correctement rétribué et lui permette de vivre décemment. Les richesses doivent être mieux réparties et l'Etat doit y veiller.

Je souhaite de tout mon cœur que notre Législatif n'oublie jamais, dans ses décisions, de mesurer le coût humain et les conséquences sociales de ses choix. Chaque Jurasienne, chaque Jurassien, d'origine ou de cœur, doit trouver sa place dans notre Canton.

Pour ma part, en tant que présidente, je veillerai que chacun de vous trouve sa place en tant qu'élu dans notre Parlement.

A ce propos, je profite de souligner l'excellent travail de notre président André Burri tout au long de son mandat. Il a effectivement mis beaucoup de soin à ce que chacun de nous puisse s'exprimer et que les débats sereins soient de mise au Parlement jurassien. Je sais, André, combien tu as pris du plaisir à ta tâche et je voulais encore te remercier, au nom de notre Législatif, pour avoir mis tes compétences relationnelles et professionnelles à notre service. Bien entendu, tu as aussi représenté notre Législatif dans le Jura mais aussi en Suisse et bien loin à la ronde. Ta présence, ton engagement ont assurément été d'excellents ambassadeurs pour notre région. Merci André.

Merci aussi à Philippe Receveur qui, dans son année de présidence du Gouvernement, n'a pas ménagé son engagement non plus. Bien que depuis quatre ans dans ce Gouvernement, il devait, pour sa cinquième année, découvrir un nouveau département et en même temps cette fonction de président. Pour ce qui est des économies d'énergie, ce n'est pas la sienne qui a été ménagée en 2011 !

Mes remerciements vont également à nos ministres, à vous chères et chers collègues députés, à notre secrétariat sur lequel on peut toujours compter. Vos contributions à la bonne marche de nos instances politiques sont indispensables.

Merci encore à toutes et tous les employés de notre Canton sans qui le Jura ne pourrait remplir les tâches qu'il doit assumer pour sa population.

Petit clin d'œil particulier à Alain, Nathan, Jonas et à mes proches, qui supportent mes absences mais surtout mes incessantes rébellions contre tout ce qui me heurte ici et là. Un point positif, c'est que, justement, pendant que je «re-mue» ailleurs, ils respirent. (*Rires.*)

Et dans la séquence émotion, encore un petit coucou à mes élèves de la classe des maçons et carreleurs de 1^{ère} année qui sont venus aujourd'hui, accompagnés pour l'occasion de Philippe Rottet, notre ancien collègue. Merci les garçons pour votre présence et, à n'en pas douter, vos notes de culture générale, spécialement en instruction civique, n'en seront que meilleures après cette visite. (*Rires.*)

Je terminerai en vous souhaitant, à vous et à vos proches, d'ores et déjà d'excellentes Fêtes de fin d'année et une Année 2012 remplie de bonheur. Merci. (*Applaudissements.*)

(*Le président remet un bouquet de fleurs à la présidente élue.*)

Le président : Parfait. Vous avez vu comme je m'accroche au pouvoir. Je voulais garder les fleurs ! Ah, voilà quelqu'un qui les donnera mieux que moi ! (*Applaudissements.*)

(*La présidente élue est fleurie par son fils et son compagnon.*)

27.2. Première vice-présidence du Parlement

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	56
Bulletins rentrés :	56
Bulletin blanc :	1
Bulletin nul :	1
Bulletins valables :	54
Majorité absolue :	28

Alain Lachat (PLR) est élu par 51 voix; 3 voix éparses. (*Applaudissements.*)

27.3. Deuxième vice-présidence du Parlement

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	56
Bulletins rentrés :	56
Bulletins blancs :	11
Bulletins valables :	45
Majorité absolue :	23

Gabriel Willemin (PDC) est élu par 26 voix; 19 voix éparses. (*Applaudissements.*)

27.4. Deux scrutateurs

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	56
Bulletins rentrés :	56
Bulletins blancs :	56
Bulletins valables :	56
Majorité absolue :	29

Sont élus : Jacques-André Aubry (PDC) par 55 voix et Clovis Brahier (PS) par 54 voix. (*Applaudissements.*)

27.5. Deux scrutateurs suppléants

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	56
Bulletins rentrés :	56
Bulletins valables :	56
Majorité absolue :	29

Sont élus : Bernard Tonnerre (PCSI) par 55 voix et Gérard Brunner (PLR) par 53 voix; 1 voix éparse. (Applaudissements.)

28. Elections au Gouvernement

28.1. Présidence du Gouvernement

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	56
Bulletins rentrés :	56
Bulletin blanc :	1
Bulletins valables :	55
Majorité absolue :	28

Elisabeth Baume-Schneider (PS) est élue par 54 voix; 1 voix éparse. (Applaudissements.)

28.2. Vice-présidence du Gouvernement

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	56
Bulletins rentrés :	56
Bulletins blancs :	5
Bulletins nuls :	3
Bulletins valables :	48
Majorité absolue :	25

Michel Probst (PLR) est élu par 37 voix; 11 voix éparses. (Applaudissements.)

Le président : Madame la Présidente du Gouvernement, je vous félicite et vous donne la parole.

Mme Elisabeth Baume-Schneider, présidente élue du Gouvernement : Monsieur le Président – vous l'êtes encore jusqu'à la fin de l'année – Madame la Présidente en devenant, Mesdames et Messieurs, l'usage, délicieux par ailleurs, dans ce rituel d'élections, veut que nous félicitions, veut que nous remercions, veut que nous espérons.

Féliciter sincèrement Corinne Juillerat est un plaisir. Je suis persuadée qu'une femme de cœur comme elle nous offrira une année présidentielle colorée des multiples tonalités du débat politique mais également de sa généreuse disponibilité et de l'attention qu'elle portera à représenter dignement le Parlement jurassien. Première citoyenne... première dame, ça fait un peu bizarre ! Première citoyenne, c'est mieux !

Mes chaleureuses félicitations vont également à tous les élus de ce jour qui n'hésitent pas, Mesdames et Messieurs, à prendre le risque de consacrer du temps et de l'énergie pour mettre leurs idées, leurs convictions au service de l'action politique. Je leur souhaite des bonheurs à la hauteur de leurs attentes.

Remercier également les présidents sortants est chose aisée. Sans hésitation aucune, je peux affirmer ne jamais

avoir côtoyé président aussi heureux que Philippe Receveur. Le verbe élégant, le goût de discourir, il a d'une part su donner les impulsions permettant aux membres du Gouvernement de s'impliquer dans l'élaboration du programme de législature et, d'autre part, il est magnifiquement attaché à conférer et relayer une image positive de la République et Canton du Jura. Il a le geste ample... j'avais noté «comme ses nœuds de cravate» comme c'est le seul président qui a réussi à perdre du poids durant son année de présidence, les nœuds deviennent de plus en plus modestes, donc... (*Rires*) tard hier soir, j'en étais encore à des nœuds d'une certaine ampleur et je concède volontiers que ses blagues sont, la plupart du temps, drôles. (*Rires.*) La plupart du temps !

Je remercie également mes collègues qui, tout en demeurant fidèles à leurs convictions personnelles et à leur arimage politique, ont le sens de la concertation. Je peux vous assurer, Mesdames et Messieurs, que chaque mardi, le Gouvernement assume sa responsabilité collective et il gouverne. Vous allez me dire que c'est la moindre des choses ! Et pas seulement le mardi mais le mardi peut-être un peu plus que les autres jours.

J'exprime également mon sentiment de gratitude à notre premier citoyen André Burri. Il a mené les débats avec tact et avec humanisme. Il a, à chaque fois, su donner la parole aux députés et je sais à quel point il est un ambassadeur sensible et authentique du Jura. Attentif, créatif (il aime bien ce terme) et également élégant, il ne s'encombre pas de formules toutes faites et ses propos résonnent juste !

En fait, je vous propose de les applaudir, nos deux «past présidents». (*Applaudissements.*)

Pour ce qui est de la gratitude, vous me permettrez encore de remercier bien sûr ma famille, mes amis, mon parti, le groupe parlementaire socialiste. C'est grâce à eux si je suis ici aujourd'hui; je leur dois, je vous dois beaucoup, et je leur en suis reconnaissante.

Je ne saurais également manquer de remercier les chefs de service du Département de la Formation, de la Culture et des Sports, M. Anker, de même que les collaboratrices et collaborateurs du Département.

Mesdames et Messieurs, mon expérience de ministre pourraient m'inciter, devraient probablement m'inciter à une certaine tranquillité d'esprit. Et, pourtant, tard, très tard hier soir et très tôt ce matin également, en écrivant... quoi que, c'était plutôt en clavardant... mon propos, constatant que c'était ma dernière présidence d'Exécutif, j'étais un brin fébrile et je me disais qu'il valait la peine de mesurer la chance de bénéficier de la souveraineté cantonale, de mesurer la chance de pouvoir débattre quant aux projets de société que nous voulons développer, ici dans le Jura. Je pense également naturellement à la Question jurassienne et aux négociations que nous menons avec l'Exécutif bernois en vue d'organiser un scrutin populaire. En effet, mieux qu'un rêve ou qu'un espoir légitime, le dialogue en faveur de l'unité du Jura est un défi majeur. En parlant de souveraineté, je pense également aux débats menés en matière de fusion de communes et je souhaite – je ne vais me préoccuper que des Franches-Montagnes en priorité – qu'au fil d'un débat démocratique respectueux, et bien, les Francs-Montagnards diront oui. Je le souhaite.

J'avais aussi à cœur, Mesdames et Messieurs, de ciseler mon propos. Et, tout à coup, je me suis demandé : mais à quoi sert un discours politique ? Qui plus est les miens, ils

sont toujours trop longs ! Mais je me suis quand même demandé : est-ce que la parole politique a encore une capacité d'émouvoir, de susciter la réflexion, d'inviter à l'action ? J'ai en effet le sentiment que, régulièrement, la critique est au rendez-vous dès lors qu'il s'agit de qualifier l'action politique. Les propos sont facilement pour le moins dubitatifs, voire moqueurs, dépréciatifs, ironiques ou cyniques. Plutôt que de nous offusquer de cette situation, de céder au désenchantement ou à l'amertume, je pense qu'il y a lieu de rappeler que l'action politique est difficile et complexe. En effet, vous en conviendrez, la fascination pour les modèles économiques ne suffit pas et on le voit bien : pour ce qui, hier encore, était encore conjoncturel, aujourd'hui, cela devient structurel. Et la politique ne se laisse pas modéliser en formules mathématiques ou encore en autres slogans réducteurs. On doit certes s'appuyer sur des analyses, sur des expertises, mais les options à retenir et à développer nécessitent systématiquement un métissage de différentes idées, de différents courants politiques et, surtout, une attitude responsable, une attitude empreinte d'éthique.

J'ai recherché un extrait – pas de Morin, de manière surprenante – de Paul Valéry, dont j'avais un vague souvenir, mais c'est dans un livre de Morin qu'il a été repris aussi. Je le cite : « Jamais l'humanité n'a réuni tant de puissance à tant de désarroi, tant de soucis et tant de jouets, tant de connaissances et tant d'incertitudes. L'inquiétude et la futilité se partagent nos jours ». Ce propos, Mesdames et Messieurs, il date de 1932 mais il me semble d'une redoutable actualité. Ce texte met en relief la situation d'aujourd'hui avec ses nombreux paradoxes, ses clivages et équilibres fragiles. Sur le plan mondial, d'un côté la prospérité et une consommation parfois effrénée et, de l'autre côté, des poches de misères et de détresse, des droits humains bafoués, l'insolence de la corruption, des brutalités archaïques. Les mots de Paul Valéry m'amènent à la certitude que l'action politique est un régulateur indispensable et, à mes yeux naturellement, elle est plus forte et plus crédible lorsqu'elle véhicule des valeurs de justice sociale, des valeurs de solidarité.

Le printemps arabe nous a montré à quel point justement les dictatures foulaient au pied les Droits de l'Homme et comment l'indignation, la révolte dans la rue, la solidarité internationale pouvaient restituer, certes et malheureusement dans la violence et le sang, le droit à des femmes et des hommes de vivre plus dignement. Si nous ne sommes de loin pas encore face à une situation apaisée, on peut apprécier à sa juste valeur que, justement, l'action politique a permis de renverser des régimes d'oppression et s'inscrit désormais dans une phase de reconstruction avec tous les risques mais aussi toutes les espérances que cela comporte.

Plus proche de nous, si la démocratie garantit un projet de société plus équitable, nous sommes désormais confrontés en Europe à une instabilité, une période de turbulences qui oblige les décideurs politiques (à nouveau eux) à se concerter, à s'impliquer. Les mécanismes économiques à eux seuls ne suffisent de loin pas et précipiteraient d'ailleurs des régions, des pays dans des impasses non seulement financières mais dans des crises de société avec leurs lots de révoltes et souffrances. Là encore, je veux croire à la force de l'action politique qui permettra progressivement de retrouver un équilibre et de développer des projets. L'Europe ne se résume de loin pas à l'échec que certains se plaisent à nous dépeindre.

On ne saurait négliger qu'au-delà d'un projet économique, l'Europe est avant tout un projet politique garant de paix.

Face à ces situations de crise, la situation paraît en fait incroyablement apaisée et confortable en Suisse. Le taux de chômage actuel est bas et on peut se réjouir que, dans le Jura, la situation économique soit plutôt prometteuse. Toutefois, chez nous également, l'action politique se révèle indispensable pour révéler, pour garantir les équilibres nécessaires à un développement économique et social harmonieux pour chacune et chacun. Les dérives sont possibles et on ne saurait passer sous silence certains excès, l'arrogance de certains systèmes, notamment les systèmes bancaires, ou encore le fait que les résultats d'une entreprise ne soient même plus un élément suffisamment déterminant pour décider du maintien ou non d'emplois alors que les bénéficiaires sont au rendez-vous. Là encore, l'action politique – je pense au site Novartis dans le canton de Vaud – a servi, a suffi à reconnaître également la valeur du travail et pas exclusivement celle des profits financiers.

Pour en revenir dans le Jura – enfin me direz-vous ! – j'observe que lorsque je siégeais au Parlement, je dois bien le dire, le Gouvernement m'impressionnait. Actuellement, c'est bien plutôt le Parlement qui m'impressionne et je regrette qu'on ne relève pas assez que des femmes et des hommes consacrent du temps pour que le Jura se développe aux mieux, pour qu'il rayonne à l'extérieur de manière crédible, qu'il soit un partenaire sur lequel on peut compter. Certes, j'avoue ne pas être fascinée par toutes les idées développées au sein du Législatif mais, en fait, ce qui m'interpelle encore plus aujourd'hui est que le Parlement et le Gouvernement, ensemble, n'impressionnent souvent plus grand monde. Et je trouve que nous devrions impressionner.

J'en reviens donc aux critiques dont on affuble à mes yeux trop rapidement l'action politique et parfois même de manière mesquine les politiciennes et les politiciens. Qui n'a pas entendu les affirmations qu'une fois élus, les politiciennes, les politiciens se complairaient dans de fades compromis et que, de toute manière, les promesses électorales ne sont que du vent, que rien ne change, etc. ?

J'avoue volontiers être également impatiente de certains changements et que, régulièrement, je m'interroge quant au lien entre mon engagement politique, mes convictions, mes utopies, mes réflexions plutôt buissonnières. Je me demande si mon action au Gouvernement est encore irriguée de cette sève militante qui m'a donné l'envie et le courage de m'engager en politique. Franchement, je ne suis pas totalement convaincue tous les jours et le contentement est parfois modeste mais j'observe que l'engagement politique, le débat dans lequel je peux m'enflammer parfois un peu hâtivement, dans lequel je peux devenir rugueuse dans le propos, ce débat politique continue à avoir du sens, continue à être vital et, tout comme l'action politique est complexe, le positionnement politique est parfois loin d'être de tout repos. Je suis de celles et ceux qui estiment que les stratégies d'évitement ou les prévenances artificielles apportent rarement une vraie substance au débat. Et, aujourd'hui, je pense que c'est bien ainsi, ce champ de tensions entre une action collégiale au Gouvernement et mes valeurs, mes idéaux, me mettent parfois dans une situation inconfortable et cet inconfort m'oblige à chercher des équilibres, à négocier, à m'emporter mais également à m'apaiser... si si... jusqu'à la prochaine révolte.

Mesdames et Messieurs, pour avoir du plaisir en politique, je crois qu'il faut être attaché à sa région, l'«avoir dans les tripes», et cette affection devient une audace, parfois une impertinence mais toujours une envie de contribuer au développement du Jura, un développement solidaire et responsable qui ne laisse pas le lien social se lézarder. Je ne parle pas d'aveuglement ou d'exaltation à connotation nationaliste étriquée mais de ce sentiment d'appartenance à un village, à une communauté, une région, qui nous incite à nous sentir concernés par ce qui s'y vit. Nous avons de nombreux défis à relever et, à ce titre, je trouve que nous avons fait du bon travail avec notre programme de législation; et je suis persuadée qu'avec une action politique émanicipatrice, généreuse et décomplexée, nous aurons encore et encore le goût de dialoguer et de convaincre et que le Jura progressera !

Lors de mes deux précédents discours de présidente, j'ai terminé avec un poème d'Eluard. Convaincue des bienfaits de la poésie et ne pouvant me résoudre au fait que le grand soir s'éloigne désormais par trop, j'ai choisi un poème d'Aragon chanté par Jean Ferrat, lui-même poète tendre et combattif à la fois. Rassurez-vous, je ne chanterai pas... peut-être ce soir, tard ! Il s'agit d'un extrait d'«Un jour, un jour» et je cite le refrain :

«Un jour pourtant, un jour viendra couleur d'orange
Un jour de palmes, un jour de feuillages au front
Un jour d'épaules nues où les gens s'aimeront
Un jour comme un oiseau sur la plus haute branche.»

Robert Badinter, dans son extraordinaire discours relatif à l'abolition de la peine de mort, mentionnait que la France est grande, non seulement par sa puissance mais, au-delà de sa puissance, par l'éclat des idées, des causes, de la générosité qui l'ont emportée aux moments privilégiés de son histoire.

Je veux, pour ma part, un Jura fier de ses prérogatives de sa souveraineté institutionnelle mais surtout éclatant dans ses multiples possibles, incandescent dans sa volonté de proposer une vie digne à chacune et à chacun.

Voilà... J'ai été trop longue mais c'était la dernière fois ! Je ne saurais conclure sans vous souhaiter une respiration bienvenue dans vos activités ainsi que d'inspirantes et ravi-gotantes Fêtes de fin d'année. Merci pour votre attention. (*Applaudissements.*)

Le président : Mesdames et Messieurs, nous reprenons l'ordre du jour.

24. Modification du décret concernant les taxes perçues en matière de patentes d'auberge, de licences d'alcool et d'autorisations de spectacle (première lecture)

Le Parlement de la République et Canton du Jura,

arrête :

I.

Le décret du 24 juin 1998 concernant les taxes perçues en matière de patentes d'auberge, de licences d'alcool et d'autorisations de spectacle (RSJU 643.1) est modifié comme il suit :

Titre de la Section 2 (nouvelle teneur)

SECTION 2 : Assujettissement aux taxes, barèmes

Article 4 (nouvelle teneur)

Par catégorie d'établissement, les barèmes suivants sont appliqués :

Exploitation d'un hôtel : 2,5 % de la valeur locative :

- Taxe minimale 400 francs
- Taxe maximale 2 500 francs

Exploitation d'un restaurant : 2,75 % de la valeur locative :

- Taxe minimale 300 francs
- Taxe maximale 2 000 francs

Exploitation d'un restaurant sans alcool : 2,25 % de la valeur locative :

- Taxe minimale 200 francs
- Taxe maximale 1 000 francs

Exploitation d'un établissement de divertissement : 3 % de la valeur locative :

- Taxe minimale 1 500 francs
- Taxe maximale 7 000 francs

II.

Le Gouvernement fixe l'entrée en vigueur de la présente modification.

M. Loïc Dobler (PS), vice-président de la commission de l'économie : Je suis désolé de devoir revenir à quelque chose d'un peu plus terre-à-terre. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour féliciter les différents élus et plus particulièrement mes deux camarades Elisabeth et Corinne.

L'objectif du décret qui est soumis au Parlement est de rétablir une base légale qui permette la perception des taxes d'auberge pour l'année 2011. Le vide juridique actuel s'explique de la manière suivante :

- Jusqu'à présent, le décret concernant les taxes perçues en matière de patentes d'auberge, de licences d'alcool et d'autorisation de spectacle du 24 juin 1998, c'était l'article 4 qui fixait le montant des différentes taxes.
- En date du 5 mai 2009, une proposition du Gouvernement au Parlement a été faite, dans le cadre d'un projet de modification de la législation en matière d'émoluments, de renvoyer la fixation des taxes d'auberge au décret sur les émoluments cantonaux, dont la modification était prévue au 1^{er} janvier 2011.
- En date du 22 septembre 2009, une nouvelle proposition du Gouvernement au Parlement visant à maintenir l'article 4 du décret sur les taxes d'auberge dans son libellé initial, mais en diminuant les taxes car celles-ci relèvent plus d'un impôt économique que d'un émolument; par ailleurs, la volonté de diminuer ces taxes dès 1^{er} janvier 2010 a été exprimée à la tribune, que ce soit par le Gouvernement ou par les députés. On faisait donc disparaître la modification du décret sur les émoluments selon la proposition du 5 mai 2009, en se référant à l'article pour les barèmes, qui était devenu l'article 10 et à l'article 30 qui modifie l'article 4 du décret sur la taxe d'auberge en introduisant le renvoi au décret sur les émoluments. Proposition acceptée par Parlement le 18 décembre 2009.
- Le 24 février 2010, première lecture au Parlement du décret sur les émoluments. La modification initiale de l'article 4 du décret sur la taxe d'auberge réapparaît, avec un renvoi à la législation sur les émoluments ! La base légale

pour la perception de la taxe d'auberge, selon la décision du Parlement du 18 décembre 2009, est ainsi révoquée par erreur.

- Le 24 mars 2010, l'erreur est reproduite en deuxième lecture.
- Au 1^{er} janvier 2011, le texte du décret sur les auberges actuellement en vigueur contient donc un article 4 qui renvoie au décret sur les émoluments pour la fixation des taxes, lequel ne contient plus ces taxes suite à la révision du décret sur les auberges adoptée le 18 décembre 2009.

Pour preuve qu'il s'agit bien d'une erreur sur l'article 4 du décret sur les auberges, ce décret, en son article 8. prévoit une adaptation des montants (actuellement inexistantes suite à l'erreur) en fonction de l'indice suisse des prix à la consommation.

A aucun moment de la procédure de la révision de la législation sur les émoluments ou sur les auberges, il n'a été question de supprimer cette taxe d'auberge.

Il n'est pas possible de réparer l'erreur d'une autre manière qu'en réintroduisant les barèmes au moyen de la procédure habituelle de révision des décrets.

Une fois que le Parlement aura réintroduit la disposition manquante, les droits de patentes pour 2011 pourront être perçus de manière régulière selon le Service juridique de l'Etat.

En conclusion, les barèmes doivent être réintroduits dans le décret sur la taxe d'auberge, dans leur version entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010, selon décision du Parlement du 18 décembre 2009.

La commission de l'économie vous recommande unanimement d'accepter la présente modification.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier le ministre et ses services pour leur disponibilité ainsi que la secrétaire de la commission Nicole Roth pour, comme à l'accoutumée, son excellent travail.

Je vous informe également que le groupe socialiste soutiendra la présente modification.

Et j'en profite pour vous indiquer que si vous n'avez pas compris grand-chose, ce n'est pas grave parce que moi non plus ! (*Rires.*) Il s'agit ici simplement de corriger une erreur qui a été faite à l'époque et pour aller dans le sens de la volonté du Parlement exprimée en 2009 et en 2010. Voilà, je vous remercie de votre attention.

M. Michel Probst, ministre de l'Economie : Je vais être court puisque Monsieur le député Dobler a été très complet et très clair dans son intervention.

M. Loïc Dobler (PS) (de sa place) : A l'insu de mon plein gré !

M. Michel Probst, ministre de l'Economie : A l'insu de votre plein gré. (*Rires.*)

Dès 2011, nous nous sommes retrouvés avec une loi sur les auberges prévoyant le prélèvement d'une taxe professionnelle et, parallèlement donc, plus aucun barème pour calculer cette taxe.

Vous l'avez bien compris, le Gouvernement demande au Parlement de corriger cette erreur, intervenue lors de la vérification du projet de décret sur les émoluments transmis aux députés début 2010.

Le présent projet ne pose aucun problème de fond. Il n'a jamais été question de ne plus prélever la taxe d'auberge. Il s'agit seulement de réintroduire la teneur de l'article 4 du décret sur la taxe d'auberge, c'est-à-dire de réintroduire les barèmes de la taxe qui n'auraient jamais dû disparaître de la législation !

On avait envisagé éventuellement de passer par un erratum. Mais, finalement, la modification d'un décret étant de la compétence du Parlement, il aurait certainement été risqué de ne pas traiter ce dossier au Parlement. C'est pourquoi le Gouvernement vous invite à accepter le projet de modification du décret qui vous est présenté.

L'entrée en matière n'est pas combattue.

L'article 4 et le chiffre II, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification du décret est adoptée par 48 députés.

25. Arrêté octroyant un crédit pour le financement du programme d'aide au développement Jura-Cameroun pour la période 2011 à 2015

Le Parlement de la République et Canton du Jura,

vu les articles 4 et 53 de la Constitution cantonale (RSJU 101),

vu les articles 49 et suivants de la loi du 18 octobre 2000 sur les finances cantonales (RSJU 611),

arrête :

Article premier

¹ Le programme d'aide au développement Jura-Cameroun pour les années 2011 à 2015 est approuvé.

² Il concerne :

- un projet de soins de santé primaire dans les départements de la Mefou et de la Lékié;
- un projet de développement rural dans le département de la Lékié.

Article 2

¹ Un crédit de CHF 1'000'000.- est octroyé au Service de la coopération pour la réalisation de ce programme.

² Le Département de l'Economie et de la Coopération décide de la répartition de ce montant sur une période de cinq ans.

Article 3

Ce montant est imputable au budget du Service de la coopération, rubrique 630.367.00.

Article 4

Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

Le président : Le secrétaire :
André Burri Jean-Baptiste Maître

M. Jean-Yves Gentil (PS), rapporteur de la commission des affaires extérieures : La commission des affaires extérieures, dont j'ai l'honneur de rapporter ici les débats, a consacré l'essentiel de deux de ses séances à l'examen de l'objet qui nous occupe, à savoir l'arrêté octroyant un crédit d'un

million de francs pour le financement du programme d'aide au développement Jura-Cameroun pour la période 2011 à 2015. C'est-à-dire une somme de 200'000 francs par année.

Grâce au ministre de l'Economie et de la Coopération Michel Probst et au chef du Service de la coopération Stéphane Berdat, nous avons pu bénéficier d'une présentation exhaustive non seulement des réalisations effectuées jusqu'ici mais aussi des perspectives d'avenir que le renouvellement de l'engagement de notre République et Canton rendra possibles. Par la voix comme par l'image, ces deux interlocuteurs ont incontestablement brossé un tableau complet de la situation. Comme je n'ai pas la prétention ni l'espace-temps de vous le retranscrire très fidèlement, je vous indiquerai ainsi que ce projet, c'est en résumé :

- Vingt ans de présence active du Jura sur place dans deux départements du Cameroun – la Mefou et la Lékié – un pays dont près de 50 % des habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté.
- C'est un projet de soins de santé primaire comprenant notamment la rénovation et l'équipement des formations sanitaires; trois hôpitaux sur six et 60 centres de santé sur 94 ont été rénovés.
- La mise en place de pharmacies communautaires avec des médicaments essentiels.
- La prévention par l'éducation à la santé.
- La formation du personnel et l'instauration de guides de prises en charge.
- Mais aussi – depuis 2002 – un programme de développement rural axé sur un projet de radio et, surtout, l'institut agricole d'Obala, sorti de terre avec le soutien du Jura, qui forme des jeunes au baccalauréat agricole et à l'enseignement général. Une quarantaine d'enseignants et quelque 500 étudiants.

Toute cette infrastructure, le mieux-être, le progrès et les améliorations au quotidien qu'elle suppose sont le fruit de l'engagement non seulement du Jura mais aussi de partenaires institutionnels helvétiques, à commencer par la Direction fédérale du développement et de la coopération qui engage une contribution d'un montant équivalent à celle qui nous est soumise aujourd'hui, soit 200'000 francs par année, une subvention qui, vous l'avez sans doute appris comme moi il y a quelques jours, va se poursuivre; l'encore ministre des Affaires étrangères – son mandat court jusqu'au 31 décembre pour celles et ceux qui se poseraient la question – l'encore ministre des Affaires étrangères donc, Micheline Calmy-Rey, a confirmé que la DDC allait continuer à soutenir les projets jurassiens au Cameroun. La DDC donc mais aussi, jusqu'ici et, c'est à espérer, ensuite, le canton de Genève. Bâle-Ville et Bâle-Campagne en outre qui se sont engagés à hauteur de 150'000 francs. Il y a également des partenaires locaux, à commencer par l'Etat du Cameroun bien sûr mais aussi plusieurs universités, instituts et autres ONG du Cameroun ou d'ailleurs.

Autant de partenaires dont la participation à cette coopération n'est certainement pas étrangère au fait qu'elle soit menée par l'Etat du Jura, premier de tous les cantons suisses à faire figurer, à l'article 53 de sa Constitution, une référence à l'aide au développement et à la mettre en pratique. Autre avantage du caractère institutionnel de la coopération : la possibilité d'entretenir des relations de haut niveau sur place au Cameroun ou ici en Suisse, garantie aussi du suivi scrupuleux de l'affectation des moyens débloqués. A ce titre, il me faut ici souligner que la commission des affaires extérieures a – parfois – soumis le ministre et le chef

de service à un feu relativement roulant de questions s'agissant justement de la vérification de l'utilisation la plus adéquate possible des sommes investies. Des doutes ont été exprimés, ils le seront aussi devant vous tout à l'heure par le président de notre commission qui a l'élégance d'émettre son opinion et son expérience à titre personnel, ce qui explique ma fonction temporaire de rapporteur de la commission.

A ces doutes toutefois, une très large majorité de cette même commission – j'y reviendrai – s'est révélée rassurée par les explications du ministre et de son administration. Sans angélisme mais avec pragmatisme et bonne foi, ils ont su désamorcer les interrogations en suspens. Tout particulièrement en énumérant la somme de contrôles et d'audits successifs auxquels les différents projets ont été régulièrement soumis de la part notamment des principaux acteurs de leur financement. Mais aussi de la volonté de transparence quant au contenu de ces évaluations volontiers mis à disposition de notre autorité. De quoi se convaincre, sinon de l'absence totale de coulage, du moins de son insignifiance par rapport aux progrès majeurs en matière d'infrastructures de santé et d'éducation. Même si tout ne fonctionne pas comme on pourrait le souhaiter à l'aune de nos propres critères occidentaux, rien ne permet de conclure à l'échec. Au contraire, c'est bien l'éventuelle interruption de l'engagement jurassien qui sonnerait à coup sûr le glas des réalisations entreprises comme de la pérennité du projet. Un argument majeur auquel même les plus dubitatifs se sont rangés.

En définitive, Monsieur le Président, Madame et Messieurs les Ministres, chers collègues, pour se poursuivre, ce projet a besoin de notre soutien. Le lui refuser, c'est risquer de perdre tous les fruits des efforts consentis jusqu'ici. Un investissement dont la somme – un million sur cinq ans – peut paraître conséquente mais qui – si l'on considère l'effort annuel consacré par le Jura à l'aide au développement (200'000 pour le projet Jura-Cameroun et 100'000 francs affectés à la Fédération jurassienne de coopération et de développement) – correspond à 0,03 % du budget cantonal. A comparer avec les objectifs du millénaire de l'ONU (0,7 %) et à l'engagement de la Confédération qui ambitionne de parvenir à 0,5 %. Cette aide jurassienne au développement représente – in fine – 4 francs par an et par habitant de notre Canton. Un peu plus aujourd'hui, bientôt moins demain sans doute, qu'un café matinal pris sur le zinc. Un effort somme toute pour le moins relatif au regard des impératifs de solidarité qui sont les nôtres et qui sont visiblement largement partagés au vu du résultat de la consultation finale de votre commission des affaires extérieures, qui a accepté cet objet sans opposition et avec une seule abstention. De quoi légitimer mon invitation à ce plénum d'en faire de même tout en remerciant encore une fois Monsieur le ministre Probst et le chef du Service de la coopération Stéphane Berdat pour leurs explications et vous-mêmes pour votre attention. Merci.

M. Martial Courtet (PDC) : Rappelons d'emblée un fait qui semble confus dans l'esprit de plusieurs personnes : l'engagement du Jura au Cameroun se divise bien en deux projets bien distincts, un projet de soins de santé primaire et un institut agricole.

Ayant passablement voyagé à travers le monde et notamment pour effectuer des projets bénévoles, vous comprendrez que je ne peux qu'être favorable à l'aide au développement.

Néanmoins, je suis contraint – par souci de transparence vis-à-vis de la population – d'émettre quelques réserves à propos de l'institut agricole d'Obala.

J'insiste : mes nuances ne s'adressent pas au projet de soins de santé primaires car je n'ai pas pu apprécier son impact sur place. Je parlerai donc uniquement de l'Institut agricole que j'ai eu l'occasion de visiter. En effet, d'août à décembre 2005, j'ai travaillé en tant que volontaire dans un projet, justement dans le département de la Lékié. Et, lorsque j'étais à Obala, je me suis rendu à l'Institut agricole construit par notre Canton. Quelle ne fut pas ma surprise de ne rencontrer aucun élève ! Et ce, lors de mes deux visites inopinées.

Face à mes interrogations, les personnes présentes m'expliquèrent que le bâtiment principal de cet institut servait de salle des fêtes, notamment pour des mariages. Surprenant !

J'avoue donc m'être sincèrement posé des questions quant à l'efficacité de cet investissement. Je suis en tous les cas convaincu que ce n'est pas en passant quelques jours de temps à autres au Cameroun, pour le suivi d'un projet humanitaire, que l'on peut maîtriser une situation aussi complexe.

Pour répondre à mes doutes, notamment quant à celui de savoir s'il y avait bien une scolarisation d'élèves à l'Institut agricole, le ministre en charge du dossier nous donne comme preuve le fait qu'il ait serré la main de 500 élèves lors de son dernier séjour à Obala. Ce chiffre est de toute façon erroné puisqu'il n'y avait pas 500 élèves à ce moment-là ; c'est même le message du Gouvernement qui le dit !

Mais je crois volontiers que le ministre de la Coopération ait serré bon nombre de mains ; quant à savoir si c'étaient des élèves de l'Institut agricole ou si c'étaient des enfants qu'on a fait venir pour l'occasion, on ne le saura jamais !

Comprenez-moi bien, je ne dis pas que le Service de la coopération, ni que son ministre ne font pas leur travail. Mon but n'est pas de déchaîner encore plus de tempête, tropicale ou plutôt équatoriale en l'occurrence. Mais je souhaitais insister sur le fait que l'aide au développement est un défi très complexe et par essence sujet à certaines approximations et certains attermoissements. Surtout lorsque que le suivi de tels projets est rendu encore plus compliqué par la distance.

Vous aurez compris certains de mes doutes mais, malgré cela, je vais accepter cet arrêté. En effet, il est vital pour la survie de ce projet de ne pas le laisser voler de ses propres ailes dans l'immédiat, de peur que l'atterrissage soit trop brutal. Je crains en effet que tous les efforts consentis jusqu'à maintenant ne soient réduits à néant, suite au choc d'un arrêt net du soutien jurassien.

Le crédit d'un million que nous votons aujourd'hui est étalé de 2011 à 2015. C'est un délai adéquat pour terminer les investissements en cours et laisser ce projet voler de ses propres ailes.

Dans cette perspective, le groupe PDC souhaite que le Gouvernement examine à l'avenir l'opportunité d'un désengagement progressif dans le projet agricole ; l'essence de tout projet humanitaire étant de proposer des outils à la population locale tout en fixant un échéancier.

Notre groupe souhaite que le Gouvernement propose, à l'avenir, d'autres pistes d'aide humanitaire, d'autres projets où la présence sur place aurait moins d'importance et où le suivi depuis le Jura serait plus aisé.

Vous l'aurez compris, le groupe PDC est partagé sur ce sujet mais soutiendra cet arrêté dans sa majorité... disons, encore cette fois-ci...

Je vous remercie de votre attention.

M. Jean-Yves Gentil (PS), rapporteur de la commission : Juste, je remonte à la tribune parce que j'ai omis de vous le communiquer tout à l'heure, le groupe socialiste acceptera bien évidemment ce crédit et vous enjoint à en faire de même. Merci.

M. Michel Probst, ministre de la Coopération : Ainsi que nous le savons, le canton du Jura est actif en matière d'aide au développement depuis son entrée en souveraineté. Dès le début, il s'est lancé dans une démarche originale, au plan cantonal suisse, consistant à développer en Afrique ses propres projets. Depuis 1991, le Jura œuvre au Cameroun, tout d'abord dans le domaine des soins de santé primaires puis, depuis 2001, dans celui du développement rural, conjointement aux soins de santé primaires.

Notre action au Cameroun s'est construite autour de trois piliers :

En premier lieu, l'ancrage régional. Il faut être en phase avec les populations, en phase avec la région. Dans notre politique d'aide au développement, tout comme, du reste, dans l'ensemble des politiques de relations extérieures, nous revendiquons clairement la notion de territoire d'action. Nos projets déploient leurs effets dans des territoires bien délimités, avec l'appui, je l'ai dit, non seulement de la population mais également des autorités concernées. Et au-delà des aspects opérationnels, l'ancrage régional est aussi un parti pris politique, dans l'optique des débats – nombreux, il est vrai, au Cameroun – relatifs à la décentralisation et au renforcement des capacités des collectivités locales.

Second pilier de notre action au Cameroun, pilier extrêmement important, c'est la durée. Compte tenu des moyens à disposition mais aussi du temps nécessaire pour faire évoluer certains comportements, tant au niveau des autorités que des populations, nous avons résolument inscrit notre action dans la durée. En posant comme principe d'action une présence sur le long terme, nous nous donnons la chance d'aboutir à un véritable partenariat fondé sur le respect mutuel. Et, vous le savez bien Mesdames et Messieurs les Députés, le partenariat, tout comme le respect, ne se décrètent pas, ils se cultivent. Et, dans cette optique, le temps est un allié.

Troisième pilier : le partenariat. Tant au Nord qu'au Sud, nous sommes allés chercher à l'extérieur de nos frontières les ressources qui nous faisaient défaut. Cela nous a conduits à multiplier les partenariats tant financiers que techniques ou opérationnels, en premier lieu avec la Confédération et sa Direction pour le développement et la coopération (DDC) mais aussi avec plusieurs cantons suisses et régions d'Europe, l'Union européenne, les Universités de Bâle, de Genève et de Dschang (au Cameroun) et tous les ministères camerounais concernés.

Lors de la mission que j'ai effectuée au Cameroun en février 2010, j'ai pu mesurer la pertinence des choix opérés, au regard notamment des moyens déployés, relativement modestes, et des résultats obtenus. Sans aucun doute, nous avons démontré qu'un canton, avec des moyens limités, peut développer, même en Afrique, une action porteuse de sens et en phase avec son environnement. Ce n'était pas gagné au moment où le Jura s'est engagé au Cameroun. La

démonstration est aujourd'hui faite et nous pouvons nous en réjouir, même s'il faut garder à l'esprit que, dans le domaine de l'aide au développement, l'humilité est une posture essentielle, tant les problèmes rencontrés sont épineux et l'environnement instable.

Ce qui m'est apparu aussi lors de la mission, c'est le respect que suscite notre démarche, tant auprès des populations que des autorités camerounaises.

Cela posé, et au vu des rapports et audits qui nous sont parvenus, le Gouvernement jurassien est convaincu de l'intérêt de poursuivre son action au Cameroun. La commission parlementaire partage cet avis. Le député Gentil en a parlé de façon extrêmement complète, ce dont je le remercie. Et, sur la démarche, tout le monde est d'accord; cela ne semble pas toujours être le cas sur les modalités de mise en œuvre de celle-ci mais j'y reviendrai tout à l'heure.

A cela, le Gouvernement répond que si un doute existe, il est bon effectivement ici de l'exprimer. Il est bon que le Parlement, s'il a des questions à poser, puisse évidemment le faire, questions auxquelles je répondrai tout à l'heure particulièrement s'agissant bien sûr ici de l'Institut agricole d'Obala. Avec d'autres, j'ai visité cet institut et notre impression fut excellente. Plusieurs personnalités avant moi ont témoigné de l'existence de l'Institut et aussi de sa bonne réputation.

En 2006, à cette même tribune, mon prédécesseur, le ministre Jean-François Roth, disait en parlant de l'IAO : «Les bâtiments construits ont fière allure et l'équipe de projet est déterminée. Vu les moyens à disposition, il faudra toutefois encore du temps pour faire de cet institut un véritable outil de développement, innovant et reconnu».

En 2006 toujours, M. Girardin, directeur de la Fondation rurale interjurassienne, auditait l'Institut agricole. A noter que M. Girardin se rend de temps à autre là-bas et que le directeur de l'Institut agricole d'Obala vient lui-même à la Fondation rurale interjurassienne. Ils partagent ainsi leurs expériences.

En 2007, dans un reportage paru dans «L'Echo illustré», M. Fayet, chargé de programme à la DDC pour le Tchad et le Cameroun, disait en parlant de l'IAO, je le cite : «L'institut de M. Louis Ndjé (M. Ndjé est donc le directeur de l'IAO) est un joyau. La formation donnée est pointue pour la région. Nous devons étudier comment valoriser ce joyau afin de l'ancrer solidement dans la réalité des paysans alentours...» (fin de citation). Évoquant la corruption dans le même article, M. Fayet reconnaissait qu'elle n'épargnait pas le Cameroun mais, disait-il, «elle n'inquiète pas outre mesure la DDC car nous procédons aux contrôles utiles et nécessaires».

Ces contrôles, Mesdames et Messieurs les Députés, ce sont notamment les audits auxquels tous nos projets au Cameroun sont astreints et qui permettent aux bailleurs de fonds de contrôler, sur une base régulière et fiable, l'utilisation des fonds envoyés au Cameroun. Ces contrôles sont aussi effectués lors des missions du Service de la coopération ou de ses conseillers pour le projet santé mais aussi des représentants de nos partenaires, que ce soit la DDC, l'Etat de Genève ou l'Université de Genève.

Pour revenir à l'Institut agricole, je pourrais multiplier ici les déclarations qui attestent de son existence et de sa bonne réputation. Je me contenterai de citer l'ancien directeur de l'Office fédéral des migrations qui, dans un courrier adressé à notre Service de la coopération en marge d'un dé-

placement au Cameroun, écrivait (je cite) : «L'Ambassadeur de Suisse à Yaoundé, M. Etienne Thevoz, m'a d'ailleurs confirmé la grande qualité, l'utilité et la bonne gestion qui caractérise l'Institut agricole d'Obala» (fin de citation).

Lors de la phase 2006 à 2010, l'Institut a connu un développement important, notamment en ce qui concerne ses effectifs. A la rentrée 2011, 454 élèves et étudiants étaient enregistrés à l'Institut alors qu'ils étaient une soixantaine en 2006. Et beaucoup moins, il est vrai Monsieur le Député, en 2005 mais, depuis 2005 à 2011, évidemment le tout s'est bien développé.

Compte tenu du contexte local, ce développement s'est fait de manière tout à fait satisfaisante. Cela ne veut pas dire que tout est allé, comme partout ailleurs, sans problème mais bien que les résultats obtenus à ce jour sont conformes aux attentes.

Je l'ai dit et je le répète, le canton du Jura fait du bon travail au Cameroun. Par nos actions dans les domaines de soins de santé primaires et du développement rural, nous apportons notre contribution, modeste il est vrai mais très importante dans les faits par ses effets multiplicateurs puisque d'autres partenaires amènent des montants comparables, au mieux-être de populations durement touchées par le sous-développement. Nous réalisons ainsi pleinement le postulat constitutionnel, celui de l'article 53 de notre texte fondateur qui stipule, je le cite : «L'Etat encourage l'aide humanitaire et coopère au développement des peuples défavorisés».

Mesdames et Messieurs les Députés, l'aide au développement n'est pas un long fleuve tranquille où les bons sentiments suffiraient à étayer une politique et des actions dignes de ce nom. Par le contexte même où elle se déroule, la coopération est un défi permanent, comme l'est du reste la vie des gens avec qui nous travaillons sur place. Le Cameroun, et plus généralement l'Afrique, sont confrontés à une telle masse de problèmes qu'il devient parfois difficile de ne pas céder au désespoir quand on les visite, malgré les sourires éclatants et la joie de vivre communicative des personnes qu'on côtoie. La différence des niveaux de vie entre nos pays développés et l'Afrique est abyssale et rien n'indique qu'elle soit sur la voie de la résorption.

Dans les siècles passés, nos aïeux, poussés par le sous-développement, immigraient en masse pour aller chercher ailleurs un avenir à construire. Il ne viendrait l'idée à personne aujourd'hui de quitter la Suisse pour cause de sous-développement. Ce qui est vrai ici l'est aussi plus au sud. C'est la misère qui met de très nombreuses personnes sur la route de l'exil. Et en contribuant, à notre niveau, avec nos moyens, à donner un peu d'espoir aux «peuples défavorisés», nous assumons aussi notre part de responsabilité – à notre échelle – dans la marche du monde.

Le geste de solidarité que nous demandons aujourd'hui au Parlement a un prix : 200'000 francs par année pendant cinq ans. Vous pourrez bien sûr refuser ce geste au motif que cette somme puisse paraître importante. Cependant, au Cameroun où la misère est omniprésente, notre engagement permettra d'apaiser bien des souffrances et de redonner un peu d'espoir à des populations durement touchées par le sous-développement. Refuser ce geste de solidarité, ce serait sonner le glas d'une certaine idée du Jura, ouvert et généreux.

Du côté de la Confédération – Monsieur le député Gentil y a fait allusion mais je tiens à y revenir – je rappelle que je

me suis entretenu dernièrement de nos projets au Cameroun avec la présidente de la Confédération, Mme Calmy-Rey, en présence du Conseiller aux Etats Claude Hêche. Au cours de cette entrevue – nous avons eu une discussion pendant plus d'une heure – Mme Calmy-Rey nous a assuré du soutien de principe de la Confédération, ce qui a été rappelé par M. Dahinden récemment à Delémont, pour la prochaine phase de nos projets au Cameroun pour un montant équivalent, soit cinq fois 200'000 francs également. C'est évidemment une très bonne nouvelle qui réjouit le Gouvernement. Au cours de la discussion, Mme Calmy-Rey s'est dite convaincue de l'intérêt d'une plus grande implication des cantons dans l'aide au développement et elle s'est demandé dans quelle mesure le partenariat entre le Jura et la DDC au Cameroun ne pourrait pas servir de projet-pilote dans le cadre d'une stratégie (à imaginer) de renforcement des partenariats entre cantons et Confédération dans le domaine de l'aide au développement.

Autre point important : elle a relevé également devant les responsables de la DDC, présents à cette occasion, qu'en soutenant les cantons mais aussi les associations, la DDC renforce d'une part les capacités financières de ses partenaires – on a parlé de cet effet multiplicateur – mais elle élève aussi, et c'est important et cela a été évoqué en commission, les niveaux d'exigence des projets.

Pour le Jura, le contact avec la DDC a été très stimulant. Il nous a obligés, il nous oblige à reconsidérer constamment les standards sur lesquels nos actions se développent. Cette exigence de qualité et de contrôle, avec la DDC, avec un suivi, et au travers d'un projet-pilote sera permanente. Le Gouvernement pense qu'il faut évidemment continuer de soutenir nos différents projets.

J'en ai bientôt terminé. Je l'ai dit plus haut : la solidarité est une posture fondamentale et, à ce titre, elle devrait se suffire à elle-même. Je dois néanmoins constater qu'elle génère parfois des effets «collatéraux» qu'il serait inopportun d'ignorer. Par exemple, le Gouvernement jurassien a reçu, il y a quelque temps de cela, un courrier de l'ambassadeur de Suisse au Cameroun disant, je cite pour bien vous montrer que le contrôle se fait et que les liaisons sont permanentes : «Je ne vous cache pas que, du point de vue diplomatique et vu les problèmes délicats en suspens avec les autorités de Yaoundé (migration !), la coopération entre le Jura et le Cameroun, très remarquée au plus haut niveau, constitue l'un des rares atouts à faire valoir dans les relations avec ce pays important d'Afrique centrale. Je vois dès lors, dans les activités du Jura au Cameroun, un acte de solidarité confédéral autant qu'une expression de solidarité avec les pauvres de cette terre».

Partant de cet exemple, je ne peux m'empêcher de penser que la Confédération serait bien inspirée de soutenir vigoureusement les efforts des cantons à l'international. Chaque fois que le Jura s'attire de la sympathie hors de ses frontières, c'est bien la Suisse qui est reconnue. Imaginons un instant que tous les cantons suisses soient plus actifs au niveau international, c'est le pays tout entier qui en tirerait un bénéfice.

Je tiens à préciser que Madame la conseillère aux Etats Seydoux aurait dû participer à la rencontre avec la présidente de la Confédération mais qu'elle a dû y renoncer en raison d'un autre engagement pris de longue date. Je sais, pour m'être entretenu de nos projets avec Mme Seydoux, qu'elle est favorable à la participation des cantons à l'aide au développement et qu'elle soutient nos projets au Came-

roun, qu'elle connaît puisqu'elle s'est rendue sur place.

Je tiens bien sûr à présent à relever – j'ai déjà développé quelques éléments dans le texte – s'agissant de l'Institut, qu'effectivement, en 2005, lorsque vous vous êtes rendu là-bas, il y avait peu de monde mais, de 2005 à 2011, les choses se sont développées. Le ministre de l'agriculture camerounais nous a d'ailleurs accompagnés. Il considère que ce projet est fondamental non seulement pour le développement de l'Institut agricole mais de l'agriculture de façon générale. Ceci est attesté à répétitions reprises, je ne vais pas y revenir.

Maintenant, je tiens à remercier le président de la commission, M. Courtet, la secrétaire de la commission, Mme Roth, ainsi que l'ensemble des membres de la commission des affaires extérieures, de même que je tiens à adresser mes vifs remerciements au Service de la coopération, je le fais par son chef de service, M. Berdat.

Cela étant posé, Mesdames et Messieurs les Députés, le Gouvernement invite le Parlement à accepter le crédit qui lui est soumis.

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est adopté par 42 voix contre 3.

Le président : Nous voici à la fin de l'ordre du jour. Je vais encore prononcer mon discours de clôture. Pour cela, je vais me déplacer à la tribune. Il faut que je m'habitue pour l'année prochaine.

Me voici au terme de mon année de présidence. Il est donc temps de tirer le bilan. De remercier, comme il se doit, celles et ceux qui ont contribué à la tâche. Et de féliciter celles et ceux qui reprendront le flambeau.

Commençons par les remerciements : c'est sans aucun doute la chose la plus importante.

Mon premier remerciement va à notre secrétaire du Parlement Monsieur Jean-Baptiste Maître. Il est la personne de confiance, le conseiller, le souffleur. Sans lui, ma tâche n'aurait tout simplement pas pu se dérouler correctement. Il est l'homme de la situation, discret, travailleur, efficace et pas dénué d'humour. Un grand merci Jean-Baptiste. (*Applaudissements.*)

Travaillant dans l'ombre, je tiens également à remercier Madame Nicole Roth, qui est disponible pour les députés, et notre huissier Monsieur Louis-Philippe Seuret, toujours prêt à la tâche et polyvalent. (*Applaudissements.*)

Je tiens aussi à remercier Madame la future présidente du Parlement, Madame Corinne Juillerat, remarquable déjà dans son rôle de première vice-présidente, et Alain Lachat, déjà très présent pour assurer des représentations officielles.

Ma reconnaissance va également à Philippe Receveur, président du Gouvernement, avec qui j'ai partagé de très bons moments dans le cadre de nombreuses missions officielles.

Merci également à Madame la ministre Elisabeth Baume-Schneider, avec laquelle j'ai eu beaucoup de plaisir à discuter et, ce, dans de nombreux domaines. (*Rires.*) Sur-tout vestimentaires, mode...

Je tiens aussi à relever la très bonne ambiance dans laquelle j'ai pu travailler avec Messieurs les ministres. Qu'ils en soient remerciés !

Mais c'est aussi et surtout à vous, Mesdames et Messieurs les Députés, Suppléantes et Suppléants, que je tiens à adresser sympathie et reconnaissance.

Si je pense avoir été un bon président, dans tous les cas de figure, vous avez été de très bons députés. Si j'ai mené l'orchestre, c'est vous qui avez mené le bal. Et, cela, vous l'avez fait avec détermination, conviction, motivation et somme toute avec maestria. J'ai eu beaucoup de plaisir à vous écouter, à vous observer, à vous voir vivre votre mandat politique. D'ici, de «là-haut» plutôt, rien ne passe inaperçu; on vous voit, on lit vos expressions et parfois même on devine vos intentions.

Je vous remercie aussi pour votre patience car, au pas de charge, j'ai parfois fait durer les séances du Parlement au-delà des heures de la bienséance. Et, sans rechigner, me semble-t-il, vous avez accepté des prolongations temporelles car ce qui compte pour nous, c'est l'intérêt public, l'intérêt de notre Etat. L'intérêt des concitoyens à qui nous nous devons d'offrir le meilleur de nous-même pour un Jura fort, un Jura libre, un Jura où il fait bon vivre.

Vous avez aimé la discussion, la confrontation constructive; nos débats se sont déroulés dans le respect et la sérénité. J'ai aimé ce respect et vous avez, en ce sens, suivi un des mots d'ordre de Winston Churchill qui, bien qu'étant un homme dur, disait et je le cite : «En avalant les méchantes paroles qu'on ne profère pas, on ne s'est jamais abîmé l'estomac». (*Rires.*)

Il est de coutume de tirer un bilan de son activité de président. Je ne vais pas déroger à la règle. Mais commençons donc par définir la notion de bilan. Le bilan, c'est le nom d'une des chansons de Jean Ferrat, sortie en 1980, une chanson dans un style très triste et remplie d'amertume. Jean Ferrat faisait implicitement référence aux propos tenus par Georges Marchais le 23 avril 1979, qui affirmait que le bilan de l'Union soviétique était «globalement positif», et la réponse de l'artiste au politicien a été et je cite : «Quand j'entends parler de bilan positif, je ne peux m'empêcher de penser à quel prix. Et ces millions de morts qui forment le passif, c'est à eux qu'il faudrait demander leur avis».

Ou, alors, le bilan se rapporterait-il, comme dans notre conception usuelle, à une alignée de chiffres, des actifs, des passifs et un résultat ?

Pour Philippe Bouvard, le bilan signifie et je cite : «un document qui interdit de se raconter des histoires un mois sur douze».

Bref, le bilan, c'est certainement tout cela et plus encore mais, pour moi, le bilan, c'est avant tout un sentiment. Le sentiment d'avoir mené une tâche à son accomplissement, avec compétence, écoute, sérénité et égalité.

Le 15 décembre 2010, en l'Eglise Saint-Marcel à Delémont, vous m'avez élu président du Parlement. J'en ai été très ému, très honoré. Lors de mon discours inaugural, je vous ai dit, entre autres, vouloir être le président de tous; le président de tous les parlementaires et aussi le président de tous les Jurassiens. J'ai voulu des débats fructueux, j'ai voulu – et je veux encore ! – faire avancer le Jura. J'ai dit que nous allions travailler dur, que j'allais aussi vous représenter dans les autres cantons, comme à l'étranger d'ailleurs.

J'ai aujourd'hui le sentiment d'avoir accompli ma tâche et tenu mes engagements. D'avoir atteint les objectifs que je m'étais fixés et que j'avais déclarés solennellement. Il est difficile d'énumérer l'ensemble des tâches, des représentations, des moments qui font que ce sentiment d'accomplissement est en moi. Je sais aussi que vous ne me demandez pas des comptes mais je laisse, bien entendu, chacune et chacun d'entre vous se forger son avis personnel sur le bilan de cette première année de législature.

Je quitte le siège présidentiel mais je ne vous quitte pas; je n'en suis d'ailleurs pas capable. Cette année de présidence m'a confirmé mon addiction pour la politique. C'est-à-dire, pour moi, aimer les gens, les idées, les débats, la confrontation constructive. C'est ainsi avec beaucoup de plaisir que je vais retrouver ma place de député dès le Parlement du mois de février 2012. Je m'en réjouis. Je porterai aussi une attention particulière à la continuation du bon climat de travail de ce début de législature et me souviendrai que, de là-haut, on peut voir les choses différemment et que l'on est observé.

Je profite de l'occasion pour féliciter à nouveau Madame Corinne Juillerat, la nouvelle présidente du Parlement pour l'année 2012. C'est avec plaisir que je vais pouvoir remettre le flambeau à une femme très efficace et bien organisée.

Toutes mes félicitations aussi au premier vice-président, Monsieur Alain Lachat, et au deuxième vice-président, Monsieur Gabriel Willemin.

Et que serait le Parlement sans le Gouvernement ? Je félicite ainsi la nouvelle présidente du Gouvernement, Madame Elisabeth Baume-Schneider. Nous sommes heureux et fiers de vous avoir élue en qualité de présidente du Gouvernement. Deux femmes à la tête de nos instances, nous sommes comblés et nous vous souhaitons beaucoup de plaisir dans l'exercice du mandat à venir. Mes félicitations vont aussi au vice-président du Gouvernement, Monsieur Michel Probst.

Avant de terminer ce discours et donc avant la citation finale, je voudrais tout de même dire que ce qui semble arriver au niveau économique est à prendre au sérieux pour la suite de la législature. En effet, depuis 1929, le monde n'avait plus vécu de pareille crise. Des Etats en situation de faillite, ce qui engendrera des conséquences en chaîne au niveau économique, donc humain. Bref, ceux qui reprennent le flambeau seront mis devant des choix. Sur ce point, je n'ai pas de conseil à donner à quiconque mais c'est à nous de veiller au bien-être des citoyens jurassiens. Il est notamment important et de notre responsabilité de maintenir des finances saines et une fiscalité supportable tout en plaçant toujours le citoyen jurassien au centre de nos préoccupations.

Je termine ce discours avec un extrait d'un mes auteurs préférés, le psychologue allemand David Robert Precht qui, dans son ouvrage «Qui suis-je et si je suis, combien ?», a dit et je cite : «On peut dire que la plupart des gens des pays riches se trompent en accordant autant d'importance à l'argent : ils ne font que prendre de mauvaises décisions. Ils cherchent à atteindre une sécurité qu'ils n'auront sans doute jamais. Ils sacrifient leur liberté et leur autonomie pour un salaire toujours plus élevé. Et ils achètent des choses dont ils n'ont pas besoin pour impressionner des gens qu'ils n'aiment pas avec de l'argent qu'ils n'ont pas».

Cette citation est très parlante et je me la remémore parfois. Elle peut être une bonne leçon, très d'actualité d'ailleurs. En tous les cas, elle nous invite à fixer nos priorités. Elle est aussi réconfortante pour nous tous et nous toutes, politiciennes et politiciens, lorsque parfois – et cela pour l'avoir vécu également – nous nous posons la question des sacrifices et du temps que nous investissons pour la collectivité. Oui, nous offrons, dans le cadre de nos mandats, notre temps pour nos concitoyens, pour l'autonomie et la liberté du canton du Jura.

Mon dernier remerciement, avant la conclusion, va à mon épouse et à mes enfants. En effet, sans le soutien de ma famille, ce mandat n'aurait tout simplement pas pu être honoré. Un grand merci à mon épouse Nicole et à mes enfants Théo, Zoé et Alec.

Madame la Ministre, Messieurs les Ministres, chers députés, je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, de magnifiques Fêtes de Noël et une palpitante Année 2012. Merci de votre attention. (*Applaudissements.*)

Voilà, nous arrivons au terme de cette séance. Donc, nous nous retrouvons ce soir, 18.30 heures, réception des invités à Porrentruy, dans l'ancienne église des Jésuites. Merci. A tout à l'heure.

(La séance est levée à 16.25 heures.)